



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

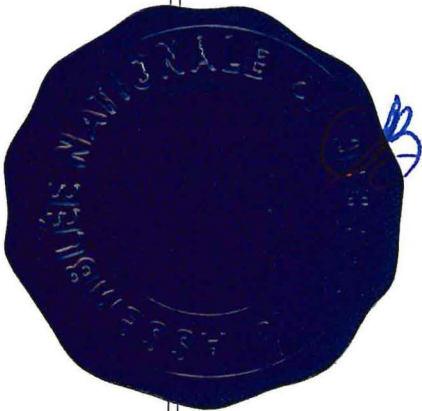
QUE l'Assemblée nationale prenne acte des propos inacceptables tenus par le passé par madame Amira Elghawaby concernant les Québécois et l'islamophobie;

QUE l'Assemblée nationale dénonce ces propos et prenne acte que madame Elghawaby n'a toujours pas présenté ses excuses aux Québécois;

QU'elle réitère que l'État du Québec est laïque et promeut l'égalité ainsi que la liberté de conscience et de religion de tous les Québécois;

QU'enfin, l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de mettre fin au mandat d'Amira Elghawaby à titre de représentante spéciale du Canada chargée de la lutte contre l'islamophobie.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE PAR
L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 31 JANVIER 2023.**



Québec, ce quatorzième jour de février 2023

ARIANE BEAUREGARD

**Directrice de la séance et de la procédure parlementaire
Assemblée nationale**